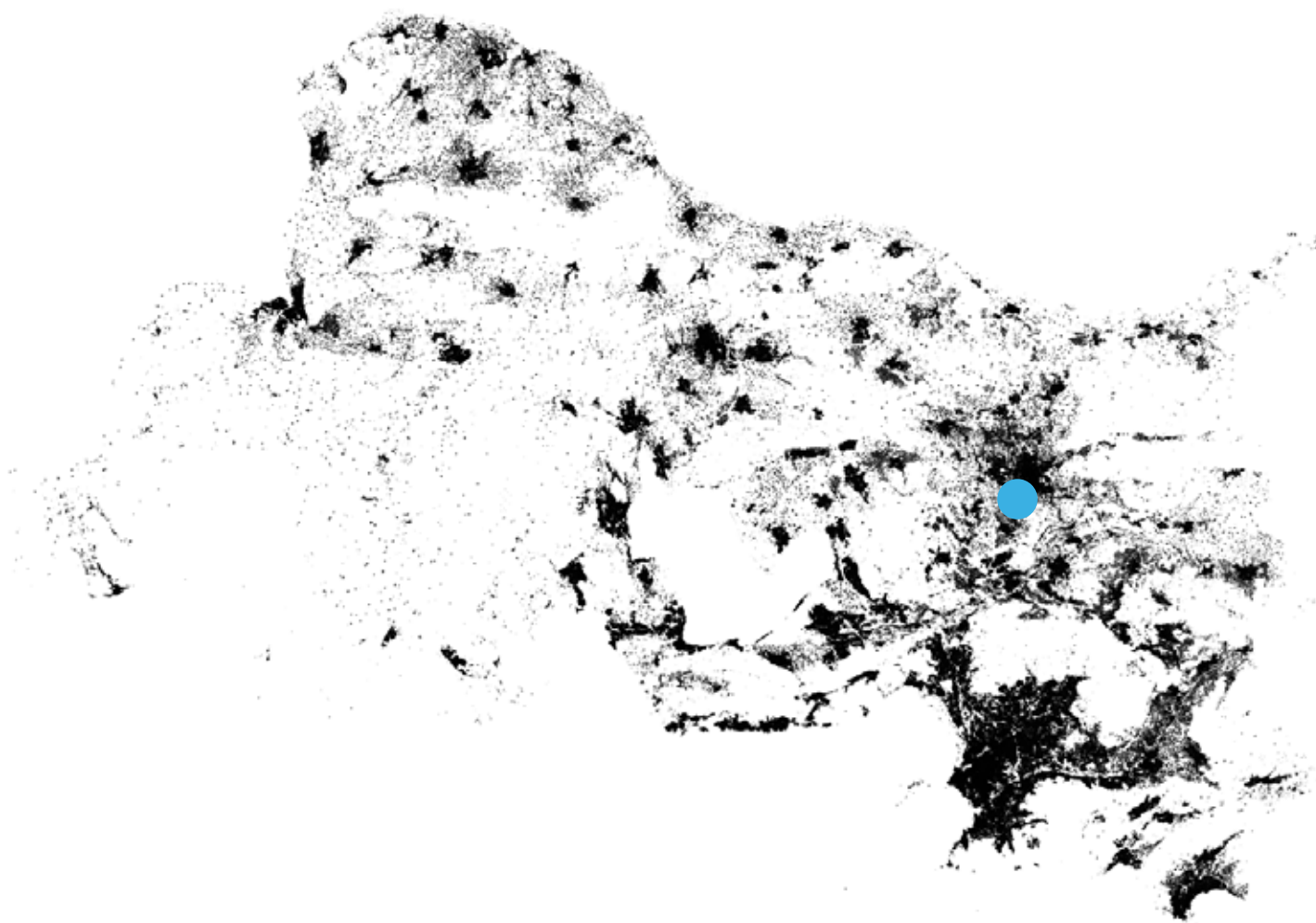


Projet de recherche POPSU • Métropole Aix-Marseille-Provence
Le «grand» paysage comme ressource(s)

**L'intensif paysage • une action du POPSU-Métropole
« Le paysage comme ressource du projet de territoire »**

• du 1^{er} au 5 juillet 2019 •



Le paysage comme ressource du projet de territoire

Une expérience interdisciplinaire pour les étudiants (licence et master) en architecture, paysage et urbanisme, menée par :

L'école d'architecture de Marseille

Alexandra Biehler, Marion Serre et Gabriele Salvia (laboratoire Project[s])

L'école du paysage Versailles-Marseille

Anne-Sophie Perrot (laboratoire LAREP) **et François Wattellier**

L'institut d'urbanisme d'Aix-en-Provence,

Séverine Bonnin-Oliveira (laboratoire LIEU)

Avec la participation et le soutien de la **municipalité d'Aix-en-Provence**, ainsi que l'implication du **Comité d'intérêt de quartier du Pont de l'Arc**.

Cet atelier intensif s'inscrit dans le cadre du projet de recherche :

POPSU-Métropole Aix-Marseille-Provence **Le «grand» paysage comme ressource(s)**

Démarré en 2019, ce projet rassemble l'école de paysage Versailles-Marseille (resp. scientifique), l'école d'architecture de Marseille et l'institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-en-Provence pour documenter, représenter les paysages de la métropole et leurs politiques, ainsi que co-construire les ressources du « grand paysage ».

Pour organiser cet atelier intensif, **le projet de recherche CAPA.CITY (ENSA-M, Project[s])** constitue un apport solide en termes de connaissance du site. S'intéressant au renouvellement des espaces périurbains et en particulier du quartier du Pont de l'Arc, les chercheurs mettront à disposition leur expertise du territoire (analyse urbaine et sociale) et faciliteront l'accès au terrain grâce à un réseau d'acteurs mobilisés, prêts à travailler en coopération avec les étudiants engagés dans le workshop.

Enfin, cet atelier intensif propose une expérience pédagogique fondée sur le croisement des trois disciplines - paysage, architecture et urbanisme - qui seront prochainement rassemblées au sein de **l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires (IMVT)**. L'intensif paysage est ainsi une expérience pédagogique qui préfigure les enseignements interdisciplinaires qui pourront être mis en oeuvre au sein de l'IMVT.

Le paysage comme ressource du projet de territoire

Le Pont de l'Arc, un quartier en mutation

Le quartier du Pont de l'Arc, situé dans la périphérie d'Aix-en-Provence est aujourd'hui en pleine mutation. Suite à la promulgation de la loi ALUR, la ville a actualisé son Plan Local d'Urbanisme, avec l'objectif de «faire la ville sur la ville» et donc, de densifier les tissus existants. Dans ce contexte, le quartier du Pont de l'Arc est le support de différents projets de développement : un campus universitaire, la densification des tissus pavillonnaires, la construction d'une polyclinique, le développement des transports en commun, le renforcement des parkings relais, etc.

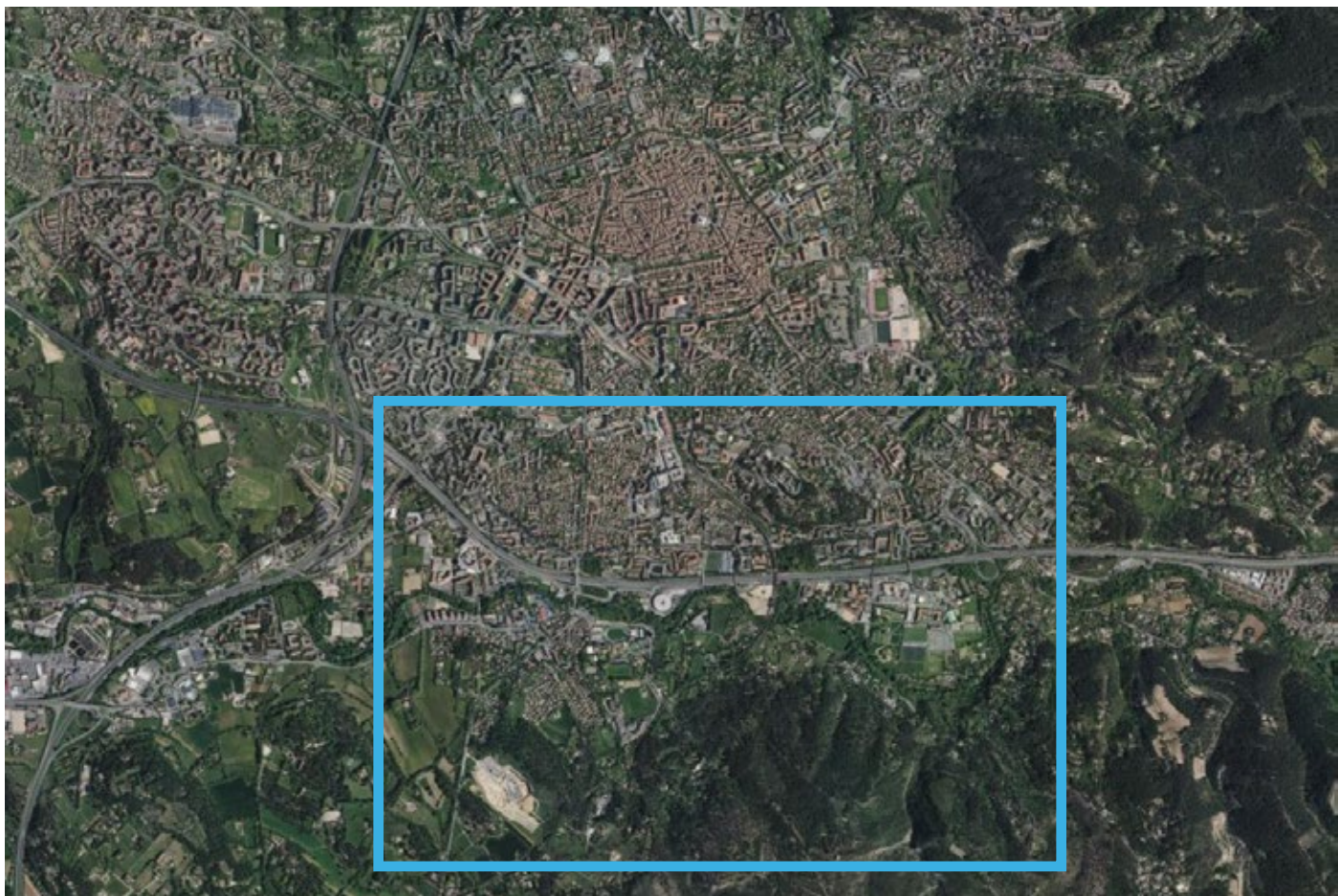
Dans les prochaines années, le Pont de l'Arc changera de visage et, de fait, de paysages. Sachant que ce quartier est marqué par des entités paysagères fortes à l'échelle du paysage du sud de la ville d'Aix-en-Provence et de la vallée de l'Arc (le fleuve de l'Arc, le Montaiguet, les terres agricoles encore présentes), et même emblématiques de la métropole (la Sainte-Victoire), il est essentiel d'interroger les effets de ces changements sur le grand paysage et les paysages du quotidien.

Comment la valorisation des qualités du paysage peut-elle devenir le moteur d'un projet de territoire ? Et, dans cette perspective, comment le paysage peut-il ainsi devenir une ressource du projet de territoire ?

Comment «faire la ville sur la ville» tout en favorisant une qualité d'habitabilité et une préservation, voire une amélioration, des qualités paysagères de ce site ?

Comment préserver, améliorer les pratiques des habitants dans leurs paysages du quotidien ?

Cet atelier intensif propose une exploration prospective, afin d'apporter des éléments de réponse à ces questions, des pistes de projet pouvant inspirer les prises de décision aux échelles métropolitaine, communale et habitante.



Le paysage comme ressource du projet de territoire

L'intensif paysage

Une exploration prospective pour lire les paysages

Partant de l'hypothèse que chaque site (quelle qu'en soit l'échelle), chaque regard posé sur lui, mais aussi chaque problématique qu'on souhaite lui attacher, sont des éléments déterminants de la démarche de projet et permettent de faire émerger un projet particulier ; il est proposé aux participants un atelier intensif de 5 jours, durant lesquels il s'agira de répondre à une question par la production d'un dispositif spatial. La question posée se développe en deux parties :

Comment, lors d'une unique visite de site, relever les caractéristiques paysagères et environnementales du territoire de projet et les hiérarchiser pour que celles qui semblent essentielles (pour le futur projeteur) soient motrices du projet ?

Comment exprimer le plus efficacement possible les caractéristiques paysagères essentielles du site et les mettre en valeur à la fois par un processus de densification urbaine et par une mise en relation des différents milieux par des continuités (comme par exemple des trames vertes et bleues) ?

Pour répondre à ces questions dans un temps court, la méthode proposée est la suivante :

- **une visite unique du site** avec un extrait de la carte IGN au 1/25000eme, une photo aérienne et un plan de ville. L'observation du site et les relevés se font au moyen de croquis, de photos, de notes sur la topographie, les ambiances (bruit, couleur, passage, mode d'appropriation...) et les matériaux. Le temps limité sur le site nous amènent à porter un regard attentif et à effectuer un choix pertinent des données collectées. Le type de regard et la sélection faite sur le site constituent déjà une piste dans les choix d'analyses et conduisent vers un parti pris de projet
- **3 jours d'atelier**, chaque étudiant produit un projet paysager de densification sous forme d'un dispositif spatial - ou maquette d'intention de projet (pas d'échelle définie a priori), et si nécessaire d'une planche de croquis et/ou photos montages.
- **Une présentation publique** aux élus, aux professionnels, aux associations et aux habitants engagés dans la transformation du quartier du Pont de l'Arc et, plus largement, des espaces périurbains.

Le paysage comme ressource du projet de territoire

La représentation prendra en compte tout le site de projet, c'est-à-dire son environnement territorial large. Elle doit représenter les qualités paysagères du site sur lequel l'étudiant va travailler dans le prochain atelier de projet. Le défi consiste à mettre en évidence les qualités estimées les plus importantes et à renforcer ces dernières en utilisant un processus de densification : densification par l'implantation d'éléments déjà existants et/ou d'apport(s) nouveau(x) sur le site de projet : végétaux, éléments topographique, bâtis.

Il s'agira ainsi de questionner et travailler la topographie, le plein et le vide afin de révéler et d'intensifier les qualités urbaines et paysagères du site. La production est l'occasion d'un récit sur le site et son environnement, mais aussi sur ce qu'est la densité urbaine et de quelle manière elle se manifeste dans le paysage et peut s'exprimer dans un projet paysager, architectural et urbain.

Le paysage comme ressource du projet de territoire

Programme de la semaine

Lundi 1^{er} juillet • Terrain

Présentation de l'atelier intensif in situ, rencontre des acteurs de terrain (municipalité, habitants) et visite du site.

Mardi 2 juillet • Atelier

Partager, sélectionner les matériaux utiles, identifier des pistes de projet, en débattre en équipe.

Mercredi 3 juillet • Atelier

Développer l'une des pistes de projet identifiées la veille.

Jeudi 4 juillet • Atelier

Ajustement et formalisation du projet.

Vendredi 5 juillet • Atelier

Finalisation et préparation de la présentation aux élus et aux habitants en fin de journée, dans le cadre d'un débat citoyen.

Modalités d'inscription

**Atelier ouvert à tout étudiant.e ou jeune professionnel.le
en architecture, paysage ou urbanisme**

1^{er} juin 2019

**Date limite d'inscription : envoi d'un *courriel* aux adresses
suivantes :**

alexandra.biehler@club-internet.fr et marion.serre@marseille.archi.fr

05 juin 2019

Confirmation de l'inscription.

